



# POUR DE VERITABLES BONIFICATIONS ADC EXIGEONS PLUS DES NEGOCIATIONS!

Après la réforme sur les régimes spéciaux de retraite que la CGT a combattue fin 2007, la Direction SNCF propose un accord en octobre 2008 pour un nouveau système, remplaçant celui des bonifications, qui s'appuie pour plus de la moitié sur un système par capitalisation pour les ADC embauchés à partir du 1er janvier 2009, signé par la FGAAC, l'UNSA et la CFTC.

La CGT propose à toutes les autres OS de dénoncer cet accord minoritaire (y compris à la CFDT qui a refusé de signer l'accord ! Depuis quel retournement avec l'affiliation de la FGAAC !)

La Fédération CGT a été rejointe dans sa démarche par SUD et la CGC. La Direction rejetant le droit d'opposition, nous avons ester en justice. **Le jugement rendu le 09 Février 2010 par le Tribunal de Grande Instance de Paris donne raison aux organisations syndicales dans l'application de leur droit d'opposition.**

Un tract récent, à l'entête FGAAC/CFDT, revisite l'histoire, ce qui n'est pas très glorieux, car pointer que les bonifications ont été obtenues lors du grand mouvement interprofessionnel de MAI 68, c'est une vérité indéniable, de là à ce que l'ex FGAAC s'accapare le gain de l'action, vu le poids qu'elle pesait en ce mois de mai 68 au niveau interprofessionnel, ferait sourire n'importe quel salarié et historien témoins de cette époque.

D'autre part, il n'est pas inutile de rappeler l'attaque sur les régimes spéciaux avec le 18 octobre 2007 où toutes les fédérations de cheminots appelaient à une grève de 24h unitairement (y compris la CFDT) sauf une, la FGAAC qui a posé un préavis reconductible, seule, car pour ses dirigeants syndicaux, pas question de reculer d'un pouce et **on allait voir ce qu'on allait voir...Pas longtemps** dans la soirée du 18 octobre 2007, la FGAAC ira négocier avec le Gouvernement et la Direction SNCF, obligeant leurs militants de terrain à retirer dans la nuit les communications sur le préavis reconductible et à accepter **la lettre de cadrage du gouvernement** à savoir :

- ☞ 40 ans de cotisations et alignement sur la fonction publique ;
- ☞ 20 trimestres de décote et âge pivot à 55 ans pour les ADC et 60 ans pour les autres cheminots ;
- ☞ Fin de la péréquation des salaires sur les retraites dès 2008 ;
- ☞ Fin des bonifications ADC sans aucune garantie de remplacement.

Sur proposition de la CGT, un nouveau préavis unitaire reconductible est déposé le 31 octobre 2007 pour le 13 novembre 2007 par 6 fédérations sauf FGAAC et quant à la CFDT elle décide de déposer son préavis mais sortira de l'action de grève reconductible sur injonction de F.CHEREQUE. Mesurant la détermination des cheminots, **le gouvernement annonce des reculs** sur son projet initial avec une deuxième lettre de cadrage le 06 novembre 2007 :

- La réforme est repoussée de 6 mois ;
- Le nombre de trimestres maxi pour la décote est divisé par 2 (10 au lieu de 20) ;
- L'âge pivot est descendu à 52,5 ans pour les ADC et 57,5 ans pour les autres cheminots ;
- La péréquation des salaires sur les pensions est maintenue jusqu'au 31 décembre 2008.

Le 13 novembre 2007 à 20h00, les cheminots s'engagent dans la grève reconductible et cessent le travail à +63% obtenant des négociations tripartites gouvernement-direction-syndicats, avec le maintien du régime spécial et de nouveaux droits (10ème échelon – 8ème pour les ADC, intégration de la prime de travail code 1 et 2 dans la PFA, la reconnaissance de la pénibilité, la CPA, etc...).

La FGAAC a donc accepté le principe de la réforme de notre régime spécial, dès la première lettre de cadrage du gouvernement le 18 octobre 2007, remettant en cause le système de bonifications des ADC basé sur la répartition.

En accompagnant cette suppression des bonifications par la mise en place d'un système supplémentaire par capitalisation et individualisé, la FGAAC tente de se dédouaner de son attitude sur le dossier retraite et de sa responsabilité qui en découle vis-à-vis des jeunes ADC recrutés depuis janvier 2009.

Nous sommes en désaccord avec l'accord minoritaire FGAAC/Direction qui s'apparente aux systèmes anglo-saxons (style ENRON), qui a mis sur la paille des milliers de retraités et les a obligés à rechercher du travail dès la liquidation de leurs droits à la retraite.

- Ce système s'appuie sur un régime de retraite supplémentaire à cotisations définies et un versement en jours de l'ADC au détriment de ses repos, de sa santé et de ses conditions de travail.
- Par principe, un régime à cotisations définies ne garantit pas le niveau de pension qui est soumis aux aléas des rendements financiers et la rente éventuelle ne serait versée qu'à 60 ans,
- La Direction peut dénoncer à tout moment ce régime au regard du contexte et de l'évolution de l'entreprise intégrée.
- Le versement en jours par l'ADC est inéquitable par rapport à la situation passée, et nous dénonçons l'insuffisance du niveau d'engagement de l'entreprise (abondement de 7 jours maxi par an, pour 7 jours versés par l'agent).

**L'application de la triple peine pour l'ADC : allongement du temps de cotisation, application de la décote et cofinancement d'un régime supplémentaire, ne correspond pas du tout aux attentes des ADC d'aujourd'hui et de demain.**

**Au contraire, la CGT revendique un système équivalent de bonifications reprenant les mêmes garanties.**

**La CGT a fait une proposition sur la mise en place d'un système « prise en compte des contraintes ADC » mais la direction a refusé toute discussion et nous exigeons aujourd'hui qu'elle soit examinée.**

- ➡ Sur le temps de validation des périodes de bonifications soit 23 ans et non pas 32,5 ans en rentrant à 20ans à la conduite,
- ➡ Sur le nombre de jours épargnés, temps contraint et du travail de nuit, les absences du domicile lors des Weekend et Jours Fériés permettant à l'ADC de partir en retraite avec la compensation du niveau de pension,
- ➡ Le financement intégral par l'entreprise de ce nouveau système, en prenant en compte le fait que la montée en charge du dispositif se réalisera progressivement.

**La CGT revendique et défend  
un système garanti et juste pour tous les ADC !**